ASSEMBLÉE
NATIONALE
Dominique POTIER
Député de Meurthe-et-Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur Jean-Pierre FARANDOU
Ministre du Travail et des Solidarités
Hôtel du Châtelet
127, rue de Grenelle
75007 Paris

Toul, le 27 octobre 2026

Objet : Soutien de l'État à l'apprentissage, à la formation professionnelle et aux missions locales

Monsieur le ministre, Cher Jean-Pierre,

Je tenais à attirer votre attention sur la réduction, annoncée sans concertation, des crédits de l'État consacrés à l'apprentissage, à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et à l'accompagnement des jeunes.

La région Grand Est, rejointe par les chambres consulaires, des centres de formation et des organisations syndicales et professionnelles, a dénoncé dans une tribune publiée le 21 septembre 2026 ce qui est ressenti comme un « désengagement brutal » de l'État et suspendu sa participation aux instances de gouvernance qu'elle copréside avec lui. Au titre du pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC), les financements attendus sont passés de 60 à 40 millions d'euros en 2026 et les 36 millions prévus en 2027 disparaîtraient. La dotation de l'État au soutien régional à l'apprentissage, de 17,1 millions d'euros initialement, a été ramenée à 2,1 millions en 2026, avant une suppression annoncée pour 2027.

Cette trajectoire n'est pas propre au Grand Est : les dotations de l'État aux régions pour la formation des demandeurs d'emploi sont passées de plus d'un milliard d'euros en 2025 à 527 millions en 2026, alors que le taux d'insertion après une formation qualifiante atteint 66,9 %, contre 51,4 % pour des personnes non formées présentant des caractéristiques comparables.

Les conséquences sont concrètes pour les territoires. À titre d'exemple, le Cerfav à Vannes-le-Châtel, centre européen de recherches et de formation aux arts verriers, cofinance avec le FSE+ des places destinées aux demandeurs d'emploi dans ses formations de créateur verrier et de concepteur créateur et a pu engager son projet d'extension grâce aux aides régionales à l'investissement des CFA, avant ces restrictions. Les nouveaux projets, eux, risquent d'être reportés, réduits ou abandonnés, ce qui menace la capacité des CFA à moderniser leurs ateliers et à transmettre des savoir-faire rares, souvent implantés en zone rurale.

Le même mouvement frappe les missions locales, premier service public de proximité dédié à l'insertion des jeunes. Après une baisse de leurs financements de 6,8 % en 2025, puis de 8 % en 2026, le PLF 2027 prévoit une nouvelle diminution de 5,55 % en autorisations d'engagement, soit près de 18 % de baisse cumulée depuis 2024. L'enveloppe consacrée à l'allocation du contrat d'engagement jeune (CEJ) reculerait également de 6,8 %, alors que l'objectif reste fixé à près de 189 000 jeunes accompagnés. Les missions locales devront ainsi maintenir leurs objectifs avec des moyens en baisse, tout en assumant de nouvelles responsabilités liées à France Travail. Cette contraction menace leurs capacités d'accueil, leurs effectifs et leur présence territoriale, au détriment des jeunes les plus éloignés de l'emploi, notamment en milieu rural et périurbain. C'est toute la chaîne de l'insertion, de l'accueil à la qualification, qui se trouve fragilisée.

Je vous demande par conséquent évaluation a été faite des conséquences de ces suppressions sur l'accès à la formation des demandeurs d'emploi les moins qualifiés et sur le maillage territorial de l'offre de formation, la disponibilité du Gouvernement pour engager une concertation avec les régions afin de sécuriser un cadre pluriannuel de financement et, enfin, si le Gouvernement entend rétablir, dans le projet de loi de finances pour 2027, les crédits du PRIC et la dotation de l'État au soutien régional à l'apprentissage.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette sollicitation et vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes salutations respectueuses.

Dominique POTIER

Député de Meurthe-et-Moselle